

## ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

### Afrique

#### Afrique australe

##### Angola

Entre le 18 et le 28 mars, le vice-président du CICR, M. Richard Pestalozzi, et le délégué général pour l'Afrique, M. Jean-Marc Bornet, ont effectué une mission en Angola. Ils se sont entretenus avec les autorités des activités du CICR tant sur le Planalto central que dans le sud du pays.

##### *Activités sur le Planalto*

En avril, le volume des secours distribués a plus que doublé par rapport au mois précédent, atteignant 456,5 tonnes en faveur de 45 720 bénéficiaires (contre 187 tonnes pour 27 000 bénéficiaires en mars). Les deux éléments suivants expliquent en grande partie cet accroissement des distributions: d'une part, l'effort déployé dans la région de Katchiungo en raison des besoins constatés et, d'autre part, le début des distributions générales en faveur de quelque 15 000 personnes déplacées dans la province de Bié. Par ailleurs, à la suite de l'attaque de la municipalité de Mungo, le 20 février dernier (voir le dernier numéro de la *Revue*), l'équipe du CICR n'a repris progressivement ses déplacements sur le terrain qu'à partir de la fin mars.

Dans la région de Bailundo, où une nette amélioration de l'état de santé de la population a été constatée, le CICR a concentré ses efforts sur le centre de réhabilitation nutritionnelle. Une assistance ponctuelle a également été fournie à Lunge, village situé à l'est de Bailundo, ainsi qu'à Bailundo même.

Pour la zone de Katchiungo, des attaques armées ont été perpétrées dans de nombreux villages assistés par le CICR, dont les stocks entreposés sur place ont été plusieurs fois brûlés ou pillés. En conséquence,

le rythme des distributions de vivres a été augmenté afin de réduire le volume des réserves entreposées. Dans cette région, fin avril, le niveau nutritionnel de la population avait pratiquement rejoint celui déjà atteint dans la zone de Bailundo. Comme à Bailundo, le nombre d'entrées enregistrées au centre de réhabilitation nutritionnelle était en diminution en avril.

Dans la province de Bié, les déplacements des délégués étant limités aux approches de la capitale, Kuito, un programme de distributions générales de farine de maïs a été mis sur pied à partir de la fin mars. Ainsi, la population des villages a été assistée, les personnes bénéficiant d'une aide du CICR venant chaque trois semaines à Kuito recevoir leurs rations, qu'elles rapportent ensuite chez elles. Courant avril, cette activité a pris une extension considérable puisque quelque 15 000 personnes provenant de 68 villages différents étaient ainsi assistées. Fin avril, ce système d'approvisionnement avait déjà eu pour conséquence le retour vers leur village d'origine de plus de 1000 personnes logées jusque-là dans des abris de fortune à Kuito, ainsi que d'au moins 500 habitants du camp de transit de la « Croix-Rouge angolaise ». La gestion de ce camp, mis sur pied avec la collaboration du CICR, et qui abrite environ 2000 personnes, a été entièrement reprise par la « Croix-Rouge » locale à partir du début de mars. Quant au centre de réhabilitation nutritionnelle construit par le CICR pour la province de Bié, il a finalement ouvert ses portes, après quelque retard dû à des difficultés d'ordre technique. Fin avril, près de 200 personnes gravement sous-alimentées, dont une centaine d'enfants, y étaient en traitement.

Pendant la nuit du 8 au 9 mars, une partie des bâtiments du centre orthopédique de Bomba Alta a été endommagée par une explosion. Les dégâts, uniquement matériels, ont affecté les activités des techniciens du centre qui ont perdu une partie de leur équipement. Après enquête, l'origine de cet attentat a été attribuée à une bande de voleurs.

#### *Activités dans le sud de l'Angola*

A l'occasion de sa mission en Angola, le délégué général du CICR pour l'Afrique, M. J.-M. Bornet, s'est rendu à Lubango les 18 et 19 mars et s'est entretenu directement sur le terrain avec les autorités provinciales et militaires. Il s'est également rendu à N'Giva.

A la suite d'une mission d'évaluation médicale effectuée courant mars dans le sud, une seconde infirmière a été envoyée à N'Giva. Toutefois, la présence d'un médecin n'a pas été estimée nécessaire pour le moment. A Lubango, la sous-délégation a également été renforcée par l'envoi d'un délégué supplémentaire.

Des vols de ravitaillement ont été organisés directement de Luanda à N'Giva. Toutefois, depuis le 5 avril, l'autorisation d'effectuer ces vols a été suspendue par les autorités pour raisons de sécurité. Fin avril, cette liaison n'était toujours pas rétablie.

Le 23 mars, un pont aérien organisé à partir de la délégation régionale de Hararé (Zimbabwe) a permis d'acheminer à la sous-délégation de Lubango deux véhicules blindés. Un troisième véhicule pour Huambo ainsi que du matériel divers et des pièces de rechange ont également été apportés par la même occasion.

#### *Activités de l'Agence de recherches*

Etant donné le développement des activités de recherches en raison de la situation dans le sud de l'Angola, deux délégués de l'Agence ont été nommés à ce poste. Les troubles que connaît la région du Cunéné sont à l'origine du départ de nombreuses familles vers Matala, Cuvelai et Chiange où l'Agence de recherches établit des réseaux en vue de permettre l'échange de messages entre les membres des familles demeurées dans le Cunéné et celles réinstallées dans le sud. Toutefois, jusqu'à présent, les échanges de messages familiaux concernent surtout les prisonniers de guerre angolais détenus en Namibie. Fin avril, les négociations se poursuivaient avec les autorités pour faciliter le transport direct de colis familiaux à ces prisonniers de guerre.

#### **République d'Afrique du Sud**

En plus de ses activités habituelles dans les domaines de la protection et de l'assistance aux familles de détenus et aux ex-détenus dans le besoin, la délégation de Prétoria a continué de se préoccuper, en mars et avril, de la possibilité d'organiser des rencontres sur la frontière avec l'Angola entre les délégués stationnés à Windhoek et ceux de N'Giva (sud angolais). De telles rencontres faciliteraient notamment l'échange de messages familiaux et l'envoi de colis aux prisonniers de guerre angolais détenus en Namibie/Sud-Ouest africain.

En mars, deux délégués du CICR, dont un médecin, ont à nouveau visité les deux prisonniers de guerre, soviétique et cubain, en mains sud-africaines.

Par ailleurs, à l'occasion de deux missions effectuées dans les territoires du Venda, les 10 et 23 mars, et du Bophuthatswana, le 5 mars, les délégués du CICR, dont un médecin, ont eu pour la première fois accès à 6 personnes détenues pour des raisons de sécurité. Au Bophuthatswana, outre sa visite au seul condamné de sécurité du pays, le CICR, agissant

comme intermédiaire entre ce territoire et le Zimbabwe, a également contribué au rapatriement de 81 Zimbabwéens, le 16 mars.

### **Namibie/Sud-Ouest africain**

En Namibie, où les activités de protection du CICR concernent diverses catégories de prisonniers, une équipe de 4 délégués, dont un médecin, s'est rendue, du 16 au 18 mars, au camp de Mariental où elle a visité 114 prisonniers de guerre angolais, dont 29 pour la première fois. Lors de cette nouvelle série de visites, en plus des 117 détenus, dont une femme, incarcérés en vertu du décret N° 9 de l'Administrateur général, une première visite à 17 nouveaux détenus, capturés les armes à la main, a également été autorisée par les autorités.

A la prison de Windhoek, en mars, les délégués ont été autorisés à visiter 5 prisonniers détenus pour raisons de sécurité et en instance de jugement, dont 2 ont été vus pour la première fois.

### **Botswana**

Du 29 mars au 5 avril, le chef de la délégation régionale du CICR à Hararé, M. F. Robadey, et le délégué-responsable à Maputo, M. Berchtold, ont représenté le CICR au séminaire régional organisé par la Ligue à Gaborone. Le délégué général du CICR pour l'Afrique, M. Bornet, a également pris part à cette réunion pour la journée consacrée à la diffusion et à la préparation des Sociétés nationales aux activités en temps de conflit.

### **Swaziland**

Suite aux réunions de Gaborone, les 19 et 20 avril, le délégué du CICR au Mozambique, M. Berchtold, s'est rendu au Swaziland afin de s'entretenir avec les responsables de la Société nationale de la Croix-Rouge des questions de diffusion et de préparation en cas de conflit armé. Il s'agissait également de reprendre contact avec les autorités gouvernementales.

### **Zimbabwe**

Lors d'un entretien avec le ministre de la Santé du Zimbabwe, M. Robadey a été informé que le projet de programme de réhabilitation en faveur des amputés de guerre, auquel le CICR devait contribuer pour un montant de 150 000 francs suisses, était abandonné par le ministère

de la Santé. A sa place, la possibilité de contribuer à un programme similaire qui dépend du ministère du Travail et des services sociaux est actuellement à l'étude.

## **Afrique orientale**

### **Ouganda**

Le CICR a fermé sa délégation en Ouganda le 31 mars, à la suite d'une injonction officielle en ce sens que lui avaient adressée les autorités ougandaises dans le courant du même mois. Le 19 mars, M. Richard Pestalozzi, vice-président du CICR, s'est rendu à Kampala où il a rencontré le vice-président de la République et le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères. M. Pestalozzi a fait part à ses interlocuteurs de la vive préoccupation du CICR devant la décision du gouvernement ougandais et des conséquences pratiques qui en découleront, notamment dans le domaine de la protection. Il a rappelé que les délégués du CICR ont exercé des activités de protection depuis le mois de mai 1979 et jusqu'au 14 décembre 1981, date à laquelle l'autorisation de visiter les détenus appréhendés à la suite du conflit ougando-tanzanien leur a été retirée. Le CICR a, en outre, informé le gouvernement ougandais de son désir de poursuivre le dialogue en vue de reprendre, dans un avenir qu'il espère proche, ses activités de protection, tâche qui lui est spécifique et qui correspond à un besoin humanitaire.

Les délégués du CICR avaient entrepris leurs visites des prisons ougandaises trois semaines après l'ouverture de la délégation, en mai 1979. Quelque 4 500 à 6 000 détenus ont ainsi été visités, chaque année, entre 1979 et 1981, par le CICR, qui leur a également fourni des secours et une assistance médicale. En outre, les autorités ougandaises avaient convenu, en août 1980, à la demande de la délégation, de libérer certaines catégories de détenus pour des motifs humanitaires. Le CICR a également assuré la protection des civils dans la province du West Nile et aux abords de Kampala.

Dans le domaine de l'assistance, l'action s'est concentrée essentiellement, après la phase d'urgence, dans la région du West Nile, où des convois spéciaux ont acheminé des secours aux personnes déplacées et aux réfugiés revenus dans leur pays. En 1981, ces distributions de secours ont été étendues aux victimes d'incidents sporadiques aux abords de la capitale. De 1979 à 1982, 780 tonnes de secours, d'une valeur de plus de 3 millions de francs suisses, ont été distribuées par la délégation

de Kampala et la sous-délégation d'Arua. Une assistance médicale représentant plus de 2 millions de francs suisses a, d'autre part, été assurée par le CICR.

### **Tanzanie**

Le délégué régional du CICR à Nairobi a effectué, à la mi-mars, une mission en Tanzanie, au cours de laquelle il a remis aux autorités les rapports de la visite faite par le CICR, en septembre 1981, à une vingtaine de personnes détenues en Tanzanie à la suite du conflit avec l'Ouganda. Rappelons que le CICR, préoccupé par le sort de ces détenus qui avaient refusé, en 1980, d'être rapatriés, avait pris contact avec le HCR qui a la charge de leur trouver un pays d'accueil.

### **Burundi**

Une mission a été effectuée au Burundi à la fin du mois de mars afin de faire une série de visites aux lieux de détention, conformément à l'accord de principe qui avait été obtenu des autorités au mois de juin de 1981. A la demande des autorités, les visites ont été repoussées à fin août. La mission a cependant permis d'aborder d'autres problèmes: l'état de la procédure d'adhésion aux Protocoles additionnels de 1977 et l'organisation d'un séminaire sur le droit international humanitaire, son respect et celui des droits de l'homme, en étroite relation avec l'application de la procédure pénale et les impératifs de sécurité.

### **Rwanda**

Trois délégués se sont rendus, en avril, au Rwanda pour traiter avec les autorités d'une éventuelle action de protection des personnes détenues, de la procédure d'adhésion aux Protocoles additionnels de 1977, de la procédure de reconnaissance officielle de la Croix-Rouge rwandaise par le gouvernement, et de l'organisation éventuelle d'un séminaire sur le droit international humanitaire. Ils se sont notamment entretenus avec MM. F. Ngarukiyintwali, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Ch. Nkurunziza, ministre de la Justice, I. Musafiri, ministre de la Santé, et Karemera, ministre à la Présidence. Ils ont également eu des entretiens avec les responsables de la « Croix-Rouge rwandaise ».

Bien que les autorités rwandaises se soient montrées favorables à une action de la part du CICR, elles n'ont pas accepté, en vertu de dispositions du règlement pénitentiaire rwandais, le principe de l'entretien

sans témoin avec les personnes détenues, surtout avec celles qui se trouvent en détention préventive. Le CICR s'est donc vu dans l'obligation de décliner l'autorisation qui lui était donnée de visiter toutes les catégories de détenus et tous les lieux de détention en présence de responsables du ministère de la Justice.

## **Afrique centrale et occidentale**

### **Zaïre**

La présence du CICR au Zaïre a été officialisée par la signature d'un accord de siège le 27 février 1982, entre le gouvernement zaïrois et le Comité international. Le CICR avait repris ses activités dans ce pays en 1978.

Du 1<sup>er</sup> au 31 mars, avec la participation d'un délégué-médecin et d'un hygiéniste, s'est déroulée, selon les modalités habituelles du CICR, une série de visites dans les lieux de détention de la province du Kivu, à l'est du Zaïre; elle a porté sur 27 lieux de détention dépendant du ministère de la Justice, des forces armées zaïroises et de la Sécurité, qui regroupaient 1071 détenus. Près d'une tonne et demie de secours (nourriture, couvertures, articles d'hygiène, etc.) ont été distribués au cours de ces visites, de même que des assortiments médicaux d'une valeur de 7000 francs suisses.

Des visites de contrôle ont été effectuées dans le courant du mois d'avril. A la fin de ce mois, la prison militaire de Ndolo a été visitée dans la capitale zaïroise.

De mi-février à mi-avril, un hygiéniste a été rattaché à la délégation pour examiner les conditions sanitaires dans les prisons, tant à Kinshasa que dans le Kivu.

### **Ghana**

Après plusieurs autres démarches faites à la suite du coup d'Etat du 31 décembre 1981, une offre de services demandant l'accès aux lieux de détention ainsi qu'un mémorandum sur les modalités de visites du CICR ont été remis aux autorités ghanéennes au mois d'avril, lors d'une mission dans ce pays.

### **Gambie**

Après que le CICR eut été oralement informé que les autorités gambiennes et sénégalaises étaient favorables à une action du CICR

dans le domaine de la protection, un délégué du CICR s'est rendu en Gambie au mois de mars, pour poursuivre les négociations en vue d'obtenir l'accès aux lieux de détention de ce pays. Une offre de services avait été faite au mois d'août 1981, pour visiter les personnes arrêtées à la suite de la tentative de coup d'Etat du 29 juillet de la même année.

La mission n'a pas abouti en raison de l'indisponibilité des autorités gambiennes.

### **Soudan**

L'action médicale de la Croix-Rouge suisse à l'hôpital de Kassala dont le CICR assumait jusqu'ici la responsabilité, a été reprise par la Ligue à partir du 1<sup>er</sup> avril, d'entente avec le Croissant-Rouge soudanais.

Rappelons que, en collaboration avec la Croix-Rouge suisse et en accord avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le CICR avait pris en charge, au début de 1979, les activités médicales de l'hôpital de Kassala, contrôlées auparavant par le HCR. La tâche principale de l'équipe médicale travaillant à Kassala (effectif moyen: quatre personnes, dont un chirurgien, mises à disposition par la Croix-Rouge suisse) a été de donner des soins aux victimes du conflit érythréen, combattants et civils. Dans une moindre mesure, et selon les besoins, la population locale a aussi bénéficié de ces soins. C'est la Croix-Rouge suisse qui a également assuré l'approvisionnement de l'hôpital de Kassala en médicaments et en matériel médical.

L'action médicale assumée par la Croix-Rouge norvégienne dans les camps de réfugiés de Khashm-el-Girba et du « Km 26 » a également été reprise par la Ligue et le Croissant-Rouge soudanais.

### **Tchad**

Deux équipes de délégués du CICR, comprenant chacune un médecin, ont effectué, en mars et avril, des missions dans les zones conflictuelles du Tchad afin d'évaluer les besoins de la population touchée par les combats. La première équipe, partie de N'Djamena, a visité les régions d'Ati et de Mongo, dans les provinces du Batha et du Guera; la seconde, composée de délégués basés à Khartoum, s'est rendue dans les secteurs contrôlés par les « Forces armées du Nord » (FAN), notamment à Biltine et Abéché. A la suite des résultats de ces missions, le CICR a mis sur pied un programme d'assistance médicale (constitution de stocks de médicaments à N'Djamena, réseaux de distribution à Ati et Mongo) et a décidé d'installer une délégation à Abéché afin de développer des activités de protection et d'assistance dans la zone FAN, avec l'appui logistique de la délégation de Khartoum.



Par ailleurs, les délégués du CICR ont visité 243 prisonniers, parmi lesquels 19 prisonniers de guerre FAN internés à N'Djamena, ainsi que 5 personnes détenues pour motif politique. La délégation de N'Djamena apporte une assistance nutritionnelle à ces détenus.

### **Cap-Vert**

A l'invitation des autorités du Cap-Vert et pour reprendre contact avec elles, un délégué du CICR a effectué une mission dans ce pays à la fin du mois de mars. Il a été reçu par le chef de l'Etat, le président A. Pereira, et s'est également entretenu avec les ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur, de la Justice et de la Santé et des Affaires sociales. Divers sujets d'intérêt commun, comme l'adhésion du Cap-Vert aux Conventions de Genève, ont été abordés.

Cette mission avait, en outre, pour but l'obtention de l'accès aux détenus de sécurité: le 28 mars, le délégué du CICR a visité 15 personnes condamnées pour atteinte à la sécurité de l'Etat et détenues à la prison de Mindelo, sur l'île de San Vicente.

### **Conflit du Sahara occidental**

A la suite de l'offre de service que le CICR avait adressée, le 24 novembre 1981, au secrétaire général du Front Polisario pour visiter les prisonniers aux mains de ce mouvement, le ministre des Affaires étrangères de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a répondu de façon positive, le 6 mars.

Dans une lettre de son président, le CICR a aussitôt proposé une date de visite et souligné que l'accord donné par la RASD devait aussi s'étendre aux modalités de visites de l'institution; cette dernière confirmation n'a pas été obtenue, ni l'indication du nombre total des prisonniers de guerre, bien qu'un délégué ait été envoyé à Alger à deux reprises pour travailler avec les responsables du Front Polisario à la concrétisation des visites aux prisonniers. Aucune action de protection n'a donc encore pu être réalisée à ce jour. Le CICR attend une réponse à sa proposition de continuer les négociations.

## **Amérique latine**

### **Missions de Genève**

Le 27 janvier, M. A. Pasquier, délégué général du CICR pour l'Amérique latine, s'est rendu au *Nicaragua* où il a rencontré des repré-

sentants des autorités, dont le vice-ministre de l'Intérieur, le directeur du Système pénitentiaire national, ainsi qu'un membre de la Junte. Les entretiens ont porté sur des questions ayant trait aux activités de protection du CICR en faveur des personnes détenues pour raisons de sécurité.

Du 14 au 17 avril, M. J.-P. Hocké, directeur des Activités opérationnelles, et M. Pasquier ont effectué une mission au *Salvador*. Les représentants du CICR ont été reçus par le général Garcia, ministre de la Défense. Différents sujets relatifs à la détention ont été abordés, ce qui a permis, en particulier, de redéfinir les modalités de visites aux détenus sous interrogatoire et de faire le bilan des activités de protection et d'assistance dans le pays.

### Salvador

Au cours du mois de mars, malgré quelques interruptions du travail des délégués dues à l'insécurité et aux combats dans les zones conflictuelles, 36 000 bénéficiaires environ ont reçu une aide alimentaire du CICR et 340 tonnes de secours ont été distribuées avec la collaboration de la Société nationale de la Croix-Rouge, sous la supervision des délégués du CICR, dans les départements de San Vicente, Cabanas, Morazan et Usulután. En avril cependant, l'action du CICR a subi un fort ralentissement, les délégués n'ayant pu se rendre dans la région du Morazan en raison des opérations militaires qui s'y déroulaient. Ainsi, seules 141 tonnes ont été livrées durant cette période. La valeur globale de l'assistance du CICR aux personnes déplacées s'est élevée à 733 000 francs suisses pour les mois de mars et avril.

Toujours en raison des problèmes de sécurité existant dans les différentes zones d'intervention du CICR, le réseau de communication radio dont dispose la Croix-Rouge salvadorienne a été développé. Le CICR a financé l'installation de trois stations de radio dans des filiales de la Société nationale.

De même, afin de remédier à la dégradation des conditions de sécurité, le CICR a poursuivi ses efforts de diffusion auprès des officiers et des soldats des forces armées et des forces de sécurité, ainsi qu'auprès des combattants de l'opposition.

L'assistance médicale, quant à elle, s'est concrétisée, pendant les deux mois écoulés, par quelque 5 000 consultations effectuées en faveur des personnes déplacées, dans une vingtaine de villages des régions centrale et orientale du pays. De plus, les délégués ont procédé à l'évaluation des besoins médicaux dans cinq villages des départements de Chalatenango et de Cabanas.

Dans le domaine de la protection, les délégués ont visité et enregistré 266 nouveaux détenus. Les visites se sont déroulées selon les critères habituels du CICR et ont fait l'objet de rapports confidentiels remis aux autorités.

Le bureau de l'Agence de recherches de San Salvador a enregistré 528 nouvelles demandes d'enquête sur des personnes disparues pour les mois de mars et avril.

Le 2 mars, les délégués du CICR ont organisé le transport, sous la protection de l'emblème de la Croix-Rouge, de 26 personnes (11 femmes et 15 enfants) entre leur village et San Miguel où elles ont été prises en charge par le Haut Commissariat pour les réfugiés, qui s'est alors chargé de leur transfert vers Panama pour être réunies à leur famille.

### Nicaragua

Dans le domaine de la protection, les délégués du CICR à Managua ont poursuivi leurs visites régulières aux lieux de détention du Service pénitentiaire national. Au début du mois de mars, 115 détenus arrêtés suite aux troubles survenus en décembre 1981 dans le département de Zelaya (côte atlantique du pays), puis condamnés et transférés à Managua, ont finalement été visités par les délégués, selon les critères du CICR.

Les délégués n'ont cependant pas encore été autorisés à visiter les personnes arrêtées pour des raisons de sécurité dans la région d'Ocotal, il y a déjà plusieurs mois. Cette question continue de préoccuper le CICR.

A ce jour, les délégués, malgré de multiples démarches, n'ont pas encore été autorisés à se rendre dans le département de Zelaya, pour visiter les centres où ont été réinstallés quelque 8000 Indiens Misquitos, déplacés par les autorités de leurs lieux habituels de résidence situés à proximité de la frontière hondurienne.

### Chili

M. Ed. Corthésy, délégué régional pour les pays du Cône sud à Buenos Aires, a séjourné à Santiago du 22 au 26 mars. A cette occasion, il a remis à M<sup>me</sup> Gutierrez, ministre de la Justice, le rapport établi à la suite de la série de visites effectuées en décembre 1981 dans les principales prisons du pays. M. Corthésy s'est encore entretenu avec le colonel R. Schmidlin, directeur national de la gendarmerie et responsable de tous les lieux de détention. Il a ainsi été procédé à un tour d'horizon de la situation pénitentiaire prévalant au Chili et des activités de protection du CICR y relatives. Une nouvelle tournée de visites est prévue dans le courant de cette année.

## Uruguay

Au cours de mars et avril, le CICR a poursuivi le dialogue engagé il y a maintenant plus d'un an avec les autorités uruguayennes, afin de fixer les modalités pour visiter les différents lieux de détention du pays. A fin avril, le CICR n'avait cependant pas encore obtenu des autorités militaires un accord satisfaisant, c'est-à-dire conforme aux modalités habituelles de visites.

## Crise des îles Malouines

Dès le début de la crise survenue entre le Royaume-Uni et l'Argentine à propos de l'archipel des Malouines, le CICR a suivi de près l'évolution de la situation et des contacts ont été pris avec les deux parties afin d'envisager la mise en place de certaines mesures propres à protéger, si nécessaire, la population civile dans l'archipel ainsi que dans les localités du sud de l'Argentine. En date du 28 avril, le CICR a remis aux deux Etats une offre de services se référant aux Conventions de Genève, et plus particulièrement aux articles 14 et 15 de la IV<sup>e</sup> Convention, qui prévoient la création de zones et de localités sanitaires et de sécurité ainsi que la création de zones neutralisées. Les deux parties ayant répondu positivement à cette démarche, une mission d'évaluation des besoins humanitaires et des possibilités d'action sur la côte de Patagonie, d'une part, et sur l'archipel lui-même, d'autre part, a été organisée. La partie de la mission couvrant les régions côtières du sud de l'Argentine a été accomplie, mais les délégués n'ont pas pu se rendre immédiatement dans l'archipel en raison des hostilités. Le CICR, préoccupé par la situation de la population civile dans les îles, a poursuivi, en mai et juin, ses efforts pour s'y rendre.

Le CICR s'est également préoccupé du sort des soldats britanniques capturés par les forces armées argentines lors de la prise de l'archipel des Malouines et de l'île de la Géorgie-du-Sud. Aucune action effective n'a cependant été nécessaire, les captifs ayant été libérés via Montevideo pour être rapatriés.

## Asie

### Kampuchéa

Au Kampuchéa, les responsabilités du CICR en matière de coordination de l'action d'assistance médicale ont été progressivement transmises à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. La visite du D<sup>r</sup> Rémi Russbach, médecin-chef du CICR, du 19 au 23 mars, a permis de préciser

avec les autorités de Phnom Penh les modalités du prolongement de l'action du CICR et de leur soumettre un projet d'installation d'un atelier de prothèses pour amputés de guerre.

Courant mars, l'équipe du CICR a été autorisée à se rendre dans les quatre provinces de Pursat, Battambang, Siem Reap et Kompong Thom. Un programme d'assistance d'urgence pour les 6 hôpitaux, les 14 dispensaires et les 2 infirmeries visités a été établi à l'issue de cette mission.

Quant au programme d'assistance dans les orphelinats commencé en 1981 et reconduit en 1982, il a permis, au total, d'aider 16 établissements sur les 40 que compte le pays. A la suite des dernières évaluations des besoins, effectuées en mars, dans 4 orphelinats de province, des distributions de matériel de base, tel que des couvertures, des moustiquaires, du matériel de cuisine et des articles d'hygiène, ont été effectuées. En outre, une pompe à eau a été fournie à l'orphelinat de Svay Rieng.

Les négociations se poursuivaient fin avril avec les autorités au sujet des enfants non accompagnés, qui sont dans les camps de la frontière, pour leur réunion avec leurs familles à l'intérieur du pays. Bien que plus de 100 cas aient été identifiés, ainsi que leurs familles respectives, le CICR n'a pas obtenu l'accord des autorités sur les modalités pratiques de telles réunions, en particulier concernant les contrôles préalables à effectuer.

### **Thaïlande**

En avril, la situation militaire prévalant dans la région de la frontière s'est révélée moins tendue que le mois précédent. Cependant, bien que le nombre d'évacuations ait diminué en comparaison avec le mois de mars, pendant lequel plusieurs camps de la frontière ont été bombardés, le maintien d'ambulances CICR près des zones troublées s'est révélé entièrement justifié. Outre ses activités régulières de contrôle sanitaire, l'équipe médicale mobile a donc encore été, à maintes reprises, appelée à travailler dans des situations d'urgence.

Le problème des réfugiés vietnamiens, à Nong Samet, a fait l'objet de démarches particulièrement nombreuses en vue d'obtenir l'accord du gouvernement thaïlandais pour leur transfert dans un lieu plus sûr. Le 26 mars, lors d'une réunion organisée à la délégation du CICR, les représentants de sept ambassades, du Haut Commissariat pour les réfugiés et du CICR ont accepté la proposition des autorités thaïlandaises de transférer tous les réfugiés vietnamiens à Panat Nikhom en vue de leur réinstallation dans un pays d'accueil dans un délai de 45 jours. Toutefois, fin avril, la date de ce transfert n'était pas encore fixée et le

nombre des réfugiés vietnamiens dépassait 1500 personnes. En outre, le sort des réfugiés non éligibles pour une réinstallation en pays tiers n'était pas encore déterminé.

Par ailleurs, le CICR a poursuivi ses visites et l'enregistrement des détenus dans les lieux de détention de la frontière, à Phnom Chat et Nong Chan. Du matériel et des vivres ont été fournis pour améliorer les conditions de vie dans ces centres de détention.

A la prison militaire d'Aranyaprathet, des visites hebdomadaires ont été maintenues. Le 25 mars, 71 Vietnamiens, dont 68 détenus de la prison d'Aranyaprathet, ont été transférés à Panat Nikhom avec l'aide du CICR.

Enfin, le CICR a obtenu l'accord de principe du président du Front national de libération du peuple khmer (FNLPK) pour développer ses activités de protection, y compris la visite des personnes détenues au camp de Samet, seul lieu en mains de ce mouvement auquel les délégués n'avaient pas encore accès.

#### *Activités traditionnelles*

Entre mi-février et fin avril, les délégués du CICR ont visité 278 personnes détenues dans une douzaine de centres de réhabilitation dépendant de la sécurité (« Internal Security Operations Command »). La délégation a également entrepris des démarches afin de visiter les personnes détenues dans des centres dépendant du ministère de l'Intérieur.

#### **Timor-Est**

##### *Activités d'assistance sur l'île d'Atauro*

En février dernier, quatre délégués du CICR, dont un médecin, ont effectué une mission de protection et d'évaluation à Timor-Est et sur l'île d'Atauro, située au large de Dili. En accord avec les autorités indonésiennes, le CICR a décidé d'entreprendre une action d'assistance médicale et alimentaire en faveur de la population déplacée sur Atauro. Un programme d'urgence portant sur une période de six mois a donc été élaboré en collaboration avec la Croix-Rouge indonésienne.

Entre mi-avril et début mai, le délégué du CICR à Djakarta, M. C. Neukomm, s'est rendu à deux reprises à Timor pour contrôler la mise sur pied de ce programme. Commencée le 28 avril, une première distribution de vivres sur Atauro a permis de toucher près de 3340 personnes déplacées. Les activités du centre nutritionnel ont également commencé et 435 enfants de moins de 5 ans bénéficient d'une ration

quotidienne de poulet et de riz. Enfin, un programme médical était sur le point de démarrer début mai.

### *Rapatriment de Cap-Verdiens*

L'opération de rapatriement des 75 Cap-Verdiens qui se trouvaient encore à Timor-Est fin 1981 s'est bien terminée, le 22 avril 1982.

### **Philippines**

Le 20 avril, trois équipes de deux délégués ont commencé une visite générale des lieux de détention aux Philippines. Fin avril, 353 personnes, dont 99 « public order violators », avaient été visitées dans 12 lieux de détention, sur un total de 41.

### **Hong-Kong et Macao**

M. J.-F. Olivier, délégué régional du CICR pour l'Extrême-Orient à Manille, a effectué, du 15 au 22 mars, une mission à Hong-Kong et à Macao où il a rencontré les responsables des bureaux d'Agence des branches locales de la Croix-Rouge britannique et de la Croix-Rouge portugaise.

### **Laos**

Du 8 au 11 mars, le chef de la délégation du CICR à Hanoï, M. T. Germond, s'est rendu à Vientiane où il a eu divers entretiens avec les autorités gouvernementales, notamment le vice-ministre de la Santé, ainsi qu'avec les responsables de la Société nationale de la Croix-Rouge.

### **Pakistan**

Du 4 au 12 mars, le délégué général du CICR pour l'Asie, M. J. de Courten, et le Dr R. Russbach, médecin-chef, ont effectué une mission au Pakistan, afin de réévaluer l'action du CICR en faveur des réfugiés afghans et de définir les objectifs opérationnels pour 1982. En outre, il s'agissait de poursuivre les pourparlers entamés avec les responsables des mouvements afghans au sujet de la protection des prisonniers qu'ils détiennent.

Le maintien de l'hôpital chirurgical de Peshawar, dont l'utilité a été largement démontrée, a été confirmé pour 1982. En avril, le nombre de blessés arrivant à l'hôpital avait à nouveau augmenté d'une quarantaine de personnes par rapport au mois précédent.

Le 1<sup>er</sup> mai, conformément à l'accord intervenu entre le chef de la délégation du CICR et le secrétaire général du Croissant-Rouge pakistanais, le processus pour remettre à la Société nationale le dispensaire situé dans le camp de réfugiés d'Adesaï, a commencé. A Peshawar, au centre pour soins aux paraplégiques de guerre, annexé à l'hôpital, la totalité des 30 lits était occupée en avril. A l'atelier de prothèses, l'équipe du CICR a continué d'appareiller entre 3 et 5 patients par semaine.

Enfin, à partir du 20 mars, des cours sur les premiers soins aux blessés ont été organisés pour les Afghans à l'hôpital de Peshawar. Un premier groupe de 27 candidats a suivi la première session, qui s'est terminée par un examen, le 28 avril. L'expérience devait se poursuivre début mai avec un second groupe d'une trentaine d'étudiants.

## Moyen-Orient

### Conflit Irak/Iran

#### *Visites aux prisonniers de guerre en Iran*

Au cours de la première moitié du mois d'avril, les délégués du CICR ont visité des hôpitaux où étaient soignés des prisonniers de guerre irakiens. Une nouvelle série de visites aux camps de prisonniers de guerre était prévue pour le mois d'avril. Ainsi, du 17 au 21 avril, une visite complète du camp de Parandak a été effectuée, au cours de laquelle 3820 prisonniers ont été vus; les délégués ont ensuite visité le camp d'Heshmatieh, du 25 avril au 2 mai, où ils ont vu 2878 prisonniers.

A partir du 8 mai, l'enregistrement des nouveaux prisonniers de guerre, capturés lors de l'offensive de fin mars dans la région de Suze et de Dezfoul, a commencé.

#### *Visites aux prisonniers de guerre en Irak*

A l'invitation des autorités, les délégués du CICR ont visité, entre deux tournées régulières mensuelles, de nouveaux prisonniers de guerre iraniens au camp d'Anbar, ainsi que 9 prisonniers blessés dans divers hôpitaux.

Les délégués ont effectué une visite complète au camp de Mossoul du 18 au 20 avril, ainsi qu'aux camps de Ramadi et Anbar du 25 au 29 avril. A cette occasion, ils ont vu 3154 prisonniers de guerre.

#### *Visites familiales aux prisonniers de guerre*

Depuis le mois de janvier, des négociations sont en cours pour que les familles des prisonniers de guerre puissent rendre visite à leur père,



frère, fils ou mari détenu dans le pays ennemi. Un mémorandum, fixant les modalités de ces visites, a été élaboré par le CICR — qui joue le rôle d'intermédiaire neutre chargé de la coordination du programme établi —, puis remis aux différentes parties intéressées, à savoir l'Iran, l'Irak, la Turquie et le Koweït (ces deux pays étant les lieux de transit pour les familles).

Afin de mettre cette gigantesque opération au point, M. Jean Hoefliger, délégué général du CICR pour le Moyen-Orient, accompagné d'un délégué-juriste et d'un autre délégué, a quitté Genève le 27 avril pour se rendre successivement au Koweït, en Irak, en Iran et en Turquie.

#### *Iran : Secours aux personnes déplacées*

Du 27 février au 2 mars, deux délégués se sont rendus dans la province d'Illam, où ils ont assisté à la distribution de vêtements aux personnes déplacées. Rappelons que c'est à la suite d'une mission d'évaluation effectuée en décembre 1981 que des besoins dans ce domaine avaient été constatés et qu'un appel avait été lancé à ce propos à diverses Sociétés nationales de la Croix-Rouge.

#### **Israël et territoires occupés**

Les mois de mars et avril ont été fertiles en événements dans les territoires occupés par Israël.

#### *Golan*

La grève des 13 000 Druzes protestant contre les mesures d'annexion du Golan, commencée à mi-février, s'est poursuivie pendant les mois de mars et d'avril, la région étant restée sous blocus militaire jusqu'à fin mars. Les délégués se sont rendus dans le Golan le 16 mars, puis ont effectué une visite plus approfondie des divers villages, les 25 et 26 mars. A la suite de cette visite, les délégués sont intervenus auprès des autorités pour demander que les malades évacués en Israël pour des soins puissent être accompagnés par un parent et que la population du Golan puisse s'approvisionner en légumes frais.

Les délégués ont également visité neuf détenus administratifs et une vingtaine de personnes arrêtées en raison des événements.

Une nouvelle tournée dans le Golan s'est effectuée les 5 et 6 avril, soit après la levée du blocus militaire dans la région.

#### *Cisjordanie*

La situation de grande tension qui a prévalu en Cisjordanie depuis la mi-mars a conduit la délégation à effectuer diverses actions: les

délégués ont visité de nombreux postes de police et baraquements militaires, afin d'enregistrer les personnes arrêtées et de s'entretenir avec elles sans témoin; ils ont averti les familles de l'arrestation de leurs proches et ont procédé à la distribution de messages familiaux aux détenus. Parallèlement, les délégués sont intervenus à diverses reprises pour demander l'interruption du couvre-feu imposé dans les localités et les camps de réfugiés, afin de permettre le ravitaillement de la population.

#### *Bande de Gaza et Sinai*

Dès la fin de mars et jusqu'au 20 avril, les délégués se sont rendus quasiment chaque jour à Rafah (ville-frontière avec l'Égypte dès le 26 avril) afin d'y faire lever le couvre-feu et rendre possible le ravitaillement de la ville; ils ont également visité fréquemment le poste de police.

#### **Jordanie**

La septième série de visites des lieux de détention en Jordanie a débuté le 1<sup>er</sup> mars. Cette tournée comprendra 17 lieux de détention, prisons civiles et militaires, et doit durer 5 mois. Au 27 avril, les délégués avaient visité cinq centres, soit 1366 détenus.

Au cours du mois de mars, les délégués ont remis leurs rapports sur la sixième série de visites aux ministères de l'Intérieur et de la Santé, ainsi qu'aux autorités pénitentiaires.

Le chef de la division Moyen-Orient de l'Agence centrale de recherches a effectué une mission à Amman du 5 au 8 avril. Les activités de la délégation comportent, en effet, une large part de travail d'Agence, du fait des visites aux lieux de détention en Jordanie-même, et des activités en relation avec les territoires occupés (transmissions de messages, passages par le pont Allenby).

#### **Liban**

Le calme relatif qui durait depuis quelques mois a été interrompu au mois d'avril, tant par des affrontements armés à Beyrouth et dans le sud du pays que par les raids israéliens du 21 avril. Les délégués ont visité les hôpitaux et dispensaires. Des assortiments de pansements ont été remis à cette occasion. Quelques familles touchées par les événements, réfugiées à Saïda, ont bénéficié d'une distribution de couvertures et de lait en poudre effectuée pour le CICR par la Croix-Rouge libanaise.

## Europe

### Pologne

Le CICR a poursuivi, en mars et avril, ses visites aux personnes internées depuis le 13 décembre 1981, comme il en avait reçu l'autorisation le 21 janvier 1982. C'est ainsi qu'à fin avril, 22 des 24 camps d'internement notifiés au CICR par les autorités polonaises avaient été visités, soit 2807 personnes. En outre, dans la deuxième moitié du mois d'avril, sept camps ont été vus pour la deuxième fois. Des délégués-médecins ont également visité des personnes internées dans les établissements hospitaliers où elles étaient soignées. Les visites des camps d'internement se sont déroulées selon les modalités habituelles du CICR; elles ont été effectuées par trois équipes formées chacune de trois délégués, dont un médecin. L'importance d'accéder dans les plus brefs délais à la totalité des personnes internées a rendu nécessaire la mise sur pied de deux équipes supplémentaires, qui ont rejoint la délégation de Varsovie dans le courant du mois de mars. Un interprète suisse, parlant le polonais, a également été rattaché à la délégation.

Au cours des visites, 5000 colis contenant des articles de toilette ont été distribués avec l'aide de la Croix-Rouge polonaise.

Le CICR a effectué les premières démarches pour élargir son action de protection, c'est-à-dire pour obtenir l'accès aux personnes arrêtées qui sont accusées de délits contre la sécurité de l'Etat, ainsi qu'à celles condamnées pour ce motif. Au cours d'entretiens avec le vice-premier ministre, le ministre de la Justice et le vice-ministre de l'Intérieur, vers la fin du mois d'avril, le chef de délégation a abordé ce sujet. Le président du CICR, M. A. Hay, a également soulevé ce problème lorsque le vice-ministre des Affaires étrangères, M. J. Wiejacz, a été reçu au siège du CICR, le 2 avril.

L'Agence centrale de recherches, en collaboration avec la Croix-Rouge polonaise, a assuré la transmission de nouvelles familiales entre la Pologne et l'étranger: de janvier à fin avril, elle a enregistré pour transmission en Pologne 2500 messages venant de l'extérieur et reçu en retour 1387 réponses de la Pologne, tandis que 1041 messages de familles polonaises sont arrivés à Genève et que 782 réponses ont été envoyées en Pologne.

En réponse à l'appel conjoint de la Ligue et du CICR, qui portait sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril, 28 Sociétés nationales de la Croix-Rouge avaient, à fin avril, envoyé 15 265 tonnes de secours en nature, représentant la somme de 37 millions de francs suisses. Ces secours ont bénéficié à trois catégories de personnes défavorisées (per-

sonnes âgées, handicapées ou malades; enfants de familles nombreuses; nouveau-nés), ainsi que cela avait été prévu dans le programme d'assistance établi en collaboration avec la Croix-Rouge polonaise. Une nouvelle évaluation des besoins a été entreprise pour définir le programme d'assistance jusqu'à la fin du mois d'octobre. Quatre groupes de personnes, des plus défavorisées, ont été retenus: 35 000 personnes âgées, malades ou handicapées; 50 000 enfants de familles nombreuses; 60 000 nouveaux-nés; camps de vacances pour 66 000 enfants malades ou handicapés.

Une mission d'évaluation a été entreprise par la Ligue et le CICR dans le courant du mois d'avril, pour redéfinir les besoins dans le domaine médical pour la période de mai à octobre. En ce qui concerne la période de janvier à avril, la plupart des 410 hôpitaux qui bénéficient de l'aide de la Croix-Rouge internationale ont déjà reçu les assortiments médicaux qui leur sont destinés (l'approvisionnement des hôpitaux représente la partie la plus importante de l'action médicale). Pendant cette même période, des médicaments et du matériel représentant la somme de 90 000 francs suisses ont été envoyés en Pologne pour couvrir les besoins spécifiques d'autres hôpitaux et pharmacies et des médicaments de base pour 1,5 million de francs suisses ont été remis à la pharmacie de la Croix-Rouge polonaise. En outre, les Sociétés nationales ont envoyé des médicaments de base pour la valeur de 5 800 000 francs suisses, qui ont été remis à la pharmacie centrale, organe gouvernemental, pour être distribués dans l'ensemble du pays.

A fin avril, l'effectif de la délégation de Varsovie s'élevait à 27 personnes, dont 5 envoyées par les Croix-Rouges danoise, suédoise, allemande, canadienne et finlandaise pour s'occuper plus particulièrement des secours.